



ACINA

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019**





p. 4	Hommage à Laura
p. 5	Édito
p. 7	Chiffres Clés 2019
p. 8	Programmes - Ce que ACINA fait : ils tentent d'apporter une réponse
p. 9	Méthodologie - Comment ACINA agit
p. 10	Programme Bidonville
p. 11	Mobilisation pour une inclusion active : première année pleine pour un dispositif lancé en 2018
p. 12	Accompagnement vers le logement
p. 14	Accompagnement à l'insertion professionnelle
p. 15	Focus sur l'accès à l'emploi
p. 16	Focus : recensement pré-évacuation en vue d'une mise à l'abri
p. 17	Pour des diagnostics pré-évacuation efficaces
p. 18	L'expulsion : une rupture d'accompagnement
p. 19	Le Val d'Oise, département pionnier
p. 20	Le PLIR de Cergy Bord de l'Eau
p. 22	Programme Réfugié
p. 23	Les réfugiés, un public aux besoins d'accompagnement spécifiques
p. 24	L'emploi : tremplin vers l'autonomie
p. 25	Témoignage de Mamadou Oury Barry
p. 26	Perspectives Programme bidonvilles
p. 27	Perspectives Programme réfugiés
p. 28	Ensemble - les partenaires associatifs et la méthode partenariale d'ACINA
p. 30	Ensemble - Mission juridique
p. 31	Ensemble - Focus sur le bénévolat
p. 32	Ensemble - Financeurs et partenaires financiers
p. 33	CA, gouvernance et remerciements
p. 34	Équipe

Homage à Laura



2019 a été une année riche d'apprentissages, de défis, de succès et de nouveauté pour ACINA. Ce fut également une année tragique marquée par la disparition de Laura Mocanu, co-fondatrice d'ACINA. Tuée par son ex-compagnon, elle nous a quitté le 6 juillet 2019 à l'âge de 30 ans. Nous lui rendons ici hommage.

La disparition de notre collègue et amie Laura Mocanu dans des conditions dramatiques, qui illustrent pleinement l'insupportable réalité des violences faites aux femmes nous attriste et nous choque.

Son immense humanité et son engagement sans faille pour le respect du droit de chacun à vivre dignement, à s'épanouir et à trouver sa voie dans son parcours de vie resteront pour nous un exemple.

Après un master 2 en Roumanie en management des institutions publiques, elle est arrivée en France pour poursuivre ses études à l'Université de Lille où elle a validé un master 2 en solidarité internationale, action humanitaire et reconstruction. Elle a complété son parcours universitaire par un master 2 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). C'est à Lille qu'elle a fait le choix de s'engager auprès des familles des bidonvilles.

Suite à un stage au Secours Catholique à Paris, elle a co-fondé, il y a 5 ans, ACINA dont elle était co-directrice jusqu'à mars 2019. Entreprenante et décidée, elle l'a fait grandir, en binôme étroit avec Sarah Berthelot sa co-directrice et amie. Elle a su s'entourer et fédérer autour de sa volonté de contribuer à une plus grande égalité sociale. Son professionnalisme a su convaincre et rassembler. Laura a marqué nombre d'entre nous par son charisme, son énergie, son humilité et sa détermination. Laura était lumineuse, libre, dotée d'un grand sens de l'humour et surtout d'un cœur immense. Elle avait décidé en mars dernier de donner un nouvel élan à sa vie personnelle et professionnelle, s'octroyant une pause de quelques mois dans sa carrière pour découvrir d'autres horizons.

Sa vie a été brisée beaucoup trop vite. Sa formidable énergie continuera de nous porter et permettra à toute l'équipe d'ACINA de faire grandir son projet et son fol espoir d'un monde de justice.

Ses collègues et anciens camarades



2019 a été une année très spéciale pour ACINA, marquée par le départ et la disparition d'une des instigatrice et fondatrice d'ACINA, Laura Mocanu qui a porté avec enthousiasme, résolution et conviction le projet d'ACINA pendant presque 6 ans. Son départ a été une secousse violente pour celles et ceux qui, dans l'équipe, avaient eu la joie de travailler avec elle. Chacun d'eux a eu à cœur de poursuivre, tout au long de l'année, ce qui fut son combat et le cœur de son engagement.

En tout premier lieu, les équipes ont conduit avec énergie et envie leur mission d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle des « Nouveaux Arrivants », sur différents territoires d'Ile de France. Les difficultés, obstacles et freins rencontrés par les personnes accompagnées sont parfois rageurs mais la persévérance et la patience permettent de se réjouir davantage encore lors des petites victoires : un monsieur qui trouve son premier emploi en France, une famille en bidonville depuis des années qui s'installe dans un nouvel appartement, un partenariat efficace qui permet enfin l'accès à l'eau sur un terrain...

2019 est aussi celle du développement de l'activité, avec la naissance du « petit dernier », un nouveau programme visant spécifiquement les réfugiés. Construit petit à petit, avec minutie, ce projet a nécessité une longue phase de diagnostic des besoins et de rencontres des acteurs institutionnels et associatifs engagés auprès de ce public. ACINA a rencontré, observé, et semble finalement avoir trouvé sa place, avec au cœur de son action, comme toujours, des partenariats forts pour démultiplier son impact.

Plus globalement un travail de structuration de l'association a été mené avec une réflexion approfondie autour du projet associatif, de la définition de sa vocation, de son positionnement et de ses principes d'action qui permet de donner de la lisibilité en interne comme à l'externe, garantir un cadre partagé et dessiner la stratégie de développement de l'association. Ces fondamentaux seront utiles pour assoir l'action d'ACINA dans la durée et poursuivre sa mission concrète visant à permettre aux « nouveaux arrivants » un digne exercice de leur appartenance à la société.

Enfin, et encore une fois en 2019 nous avons pu compter sur le soutien fidèle de nos Fondations partenaires et la reconnaissance par les pouvoirs publics de notre travail et notre capacité à accompagner avec professionnalisme et humanité celles et ceux qui méconnaissent le système et rencontrent des freins dans leur insertion. Merci à eux et bravo à celles et ceux qui, par leur implication, contribuent à (re)donner le pouvoir d'agir, de décider et de rêver !

Nous sommes entrés confiants dans l'année 2020. La pandémie nous a fait vivre une situation inédite et les équipes, plus que jamais, se sont mobilisées, à distance ou physiquement pour maintenir un lien indispensable avec ceux que cette crise a davantage fragilisé, pour expliquer, rassurer, trouver des solutions aux besoins les plus urgents. Le choc économique et social à venir sera sévère dans les prochains mois, en particulier pour les nouveaux arrivants en grande précarité de nos territoires. Nous aurons besoin de la solidarité et de l'engagement de tous pour poursuivre nos missions mais nous resterons confiants.

Aliette Chauveau

Présidente



CHIFFRES CLÉS 2019

**PLUS DE 500 MÉNAGES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS
EN 2019 REPRÉSENTANT PRÈS DE 2000 PERSONNES**

SANTÉ

**89 DEMANDES AME EFFECTUÉS
→ 22 AME OBTENUES**

**135 DEMANDES DE CMU-C EFFECTUÉES
→ 72 CMU-C OBTENUES**

**98 DEMANDES AUPRÈS DE LA CAF
→ 51 COMPTES OUVERTS AUPRÈS DE LA CAF**

169 ENFANTS SCOLARISÉS

**80 PERSONNES ONT TROUVÉ UN EMPLOI,
→ 40 ONT INTÉGRÉ UNE FORMATION**

**90 MÉNAGES ONT AMÉLIORÉ LEUR CONDITION DE VIE
AU REGARD DE L'HABITAT**

PROGRAMMES

CE QUE ACINA FAIT : ILS TENTENT D'APPORTER UNE RÉPONSE

L'année 2019 d'ACINA aura été marquée par la structuration de l'association autour de deux pôles. Travaillant en étroite coopération, ils tentent d'apporter tout deux une réponse pérenne aux problématiques des « nouveaux arrivants ».

LE PROGRAMME « BIDONVILLE »

→ **L'insertion des populations majoritairement migrantes intra-communautaires vivant en squat ou bidonville.** A partir de 2015, des actions d'accompagnement ont été expérimentées dans le 95, et le 75, avant d'être déployées (92, 93, 94, 91) en 2018 à travers le programme « Mobilisation pour une Inclusion Active ». Ce programme a pour but l'accompagnement global de familles ou personnes seules vivant en squat et bidonville, la mise en œuvre de projets locaux d'insertion et de résorption de bidonvilles ou de squats, et le recensement en vue d'une mise à l'abri en cas d'évacuation.

LE PROGRAMME « RÉFUGIÉS »

→ **L'insertion des personnes principalement réfugiées en situation d'habitat précaire (hôtel social, centres d'hébergement...)** à travers des premières expérimentations puis du programme « Franchir les frontières de l'accès à l'emploi », déployé dans le Val-d'Oise et à Paris. Il applique la méthode ACINA et a pour but l'accès au logement pérenne et à l'autonomie par l'apprentissage de la langue française et l'accompagnement vers l'emploi.

QUI SONT LES « NOUVEAUX ARRIVANTS » ?

Forgé par ACINA, le concept hors cadre d'une catégorisation administrative de « Nouveaux Arrivants » désigne des personnes :

- Ayant connu un parcours migratoire (intra ou extra européen)
- Vivant en habitat indigne et/ou précaire (bidonville, hôtel social, squat...)
- Ayant des difficultés d'accès à une prise en charge ou à l'information
- Éligibles à l'insertion professionnelle ou para-professionnelle

ACINA accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes dans l'ensemble de ces programmes.

MÉTHODOLOGIE

COMMENT ACINA AGIT

ACINA est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général créée en janvier 2014. Elle a pour vocation de permettre aux « nouveaux arrivants » un digne exercice de leur appartenance à la société par l'inclusion sociale et professionnelle, leur permettant ainsi d'acquérir leur propre autonomie dans le système socio-administratif français.

Pour accompagner ces publics vers un libre choix de leur parcours de vie, **l'association agit principalement sur 2 plans :**

→ **L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL** permettant aux personnes un accès durable au droit commun : domiciliation, couverture maladie, scolarisation, accès à l'hébergement et au logement, etc.

→ **L'INSERTION PROFESSIONNELLE** s'opérant quant à elle via l'accompagnement individualisé (co-construction du projet professionnel, préparation aux entretiens, suivi post-embauche, etc.) et des ateliers collectifs (rédaction de CV, confiance en soi, découverte des métiers, etc.)

ACINA organise également des cours de français, des ateliers d'informatique, des rencontres, des activités ou des sorties culturelles.

Pour mener à bien la mission qu'elle s'est fixée, **l'association s'inscrit dans une dynamique partenariale** au sein des territoires où elle intervient (voir -ci-contre). A ce titre, elle participe à la structuration d'un écosystème local en échangeant avec, coordonnant ou mobilisant les services de l'Etat, collectivités territoriales, administrations, entreprises, acteurs de la formation, associations et bénévoles.

Une difficile passation vers le droit commun des personnes suivies par l'équipe de l'antenne 93.

L'accès des populations vivant en bidonvilles au droit commun fait partie intégrante du projet associatif d'ACINA. En pratique, cela passe par des partenariats comme en Seine-Saint-Denis où une collaboration avec certains Services Sociaux Départementaux a pu être enclenchée. Cette coopération a permis l'orientation et le suivi social de ménages, lesquelles orientations ont fait l'objet d'une passation progressive c'est-à-dire d'un temps de co-accompagnement.

Dans la même perspective, un partenariat avec différentes agences Pôle emploi a débouché sur la tenue d'une permanence mensuelle dédiée à l'actualisation ou à l'inscription des demandeurs d'emploi. Ces inscriptions ont débouché sur le suivi dans la recherche d'emploi de certains adultes.

De même, des familles ont été accompagnées vers l'accès au logement avec le SIAO 93. Via le dispositif SOLIBAIL, ces familles bénéficient d'un accompagnement social opéré par l'association gestionnaire du logement. ACINA est néanmoins toujours active dans le suivi d'insertion professionnelle notamment.

Nous observons, de manière générale, que le co-accompagnement mis en place temporairement pour assurer une passation vers les acteurs du droit commun perdure et se pérennise. Ainsi, les sorties dites positives de notre file active, à la suite d'une orientation vers le droit commun sont rares. Nous nous voyons dans l'obligation de continuer à accompagner au niveau de l'insertion sociale ou professionnelle des personnes par ailleurs suivies par un acteur du droit commun compétent dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité afin de ne pas mettre en péril le parcours d'insertion entamé par la personne ou la famille.

PROGRAMME BIDONVILLE

LE PROGRAMME EN 2019

Déployé en **Seine-Saint-Denis**, dans les **Hauts-de-Seine**, le **Val-de-Marne** et l'**Essonne** depuis 2018, le programme M.I.A capitalise sur l'expérience acquise par ACINA dans le **Val-d'Oise** et à **Paris**. Dans chacun de ces départements, des équipes constituées de travailleurs sociaux et de conseillers en insertion professionnelle interviennent au quotidien auprès des habitants de quelques-uns des 130 bidonvilles de la région Île-de-France.

En 2019, l'action d'ACINA dans les bidonvilles a pris un nouvel élan dans le cadre de l'instruction du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles.

Pour ACINA, il s'agit de permettre une résorption définitive et positive d'un bidonville en impliquant à la fois les habitants, les collectivités territoriales, les associations spécialisées, les propriétaires du terrain, les services de droit commun et les représentants de l'Etat. Nos actions se concentrent alors sur des sites ne faisant pas l'objet d'une procédure juridique ou bénéficiant d'un délai suffisamment long avant expulsion. En effet, nous estimons à deux ans la durée minimale de résorption d'un site d'une vingtaine de ménages.

En 2019, les équipes du programme Mobilisation pour une Inclusion Active (M.I.A.) sont installées à Corbeil-Essonnes, à Bonneuil-sur-Marne et à Saint-Denis. Cette installation au cœur de nos territoires d'intervention nous assure un ancrage local et facilite le déploiement de nos équipes sur nos sites d'action ainsi qu'une meilleure proximité avec les acteurs locaux.

Depuis le démarrage du programme M.I.A., 50% de la population vivant en bidonville en Île-de-France a été rencontrée par les équipes d'ACINA.

MOBILISATION POUR UNE INCLUSION ACTIVE : PREMIÈRE ANNÉE PLEINE POUR UN DISPOSITIF LANCÉ EN 2018

Si le dispositif M.I.A a été lancé officiellement en 2018, l'année 2019 a permis à ACINA de faire monter en puissance sa participation et d'installer son action dans la durée. L'ouverture de locaux à Corbeil-Essonnes (91), Bonneuil-sur-Marne (94) et Saint-Denis (93) permet une meilleure couverture des 4 départements visés par le programme, l'antenne du 94 incluant également le 92.

Structuré autour de 3 axes d'intervention (accompagnement socio-professionnel, recensement en vue d'une mise à l'abri des familles et mis en œuvre de projet de résorption de long terme), le dispositif a permis d'accompagner **304 ménages depuis son lancement en septembre 2018 (soit plus de 1300 personnes)**. D'un point de vue opérationnel, cela représente, depuis le lancement du programme, plus de 3000 entretiens, 820 visites de terrain et 950 démarches liées à la recherche d'emploi.

Et les premiers résultats sont là ! Au 31 décembre 2019, ce sont 51 personnes qui ont pu trouver un emploi (CDI, CDD, intérim...) et 32 une formation. Autre résultat probant : l'augmentation du nombre d'accès au logement passerelle. Néanmoins, le fait d'habiter en bidonville complexifie l'accès à des mécanismes comme les Plans Départementaux d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées ou le Solibail. Et ce alors que de nombreuses personnes peuvent y prétendre.



ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT

Grâce à l'accompagnement réalisé par les équipes, **87 ménages - 160 personnes - ne vivent désormais plus en squat ou bidonville depuis le lancement du programme M.I.A. en septembre 2018. Dont 79 ménages en 2019¹.**

Une grande partie de ces ménages a eu une proposition en hôtel social à la suite d'évacuations de bidonvilles : **53 ménages accompagnés** ont eu accès à **une mise à l'abri longue durée** à l'issue de l'évacuation leur lieu de vie.

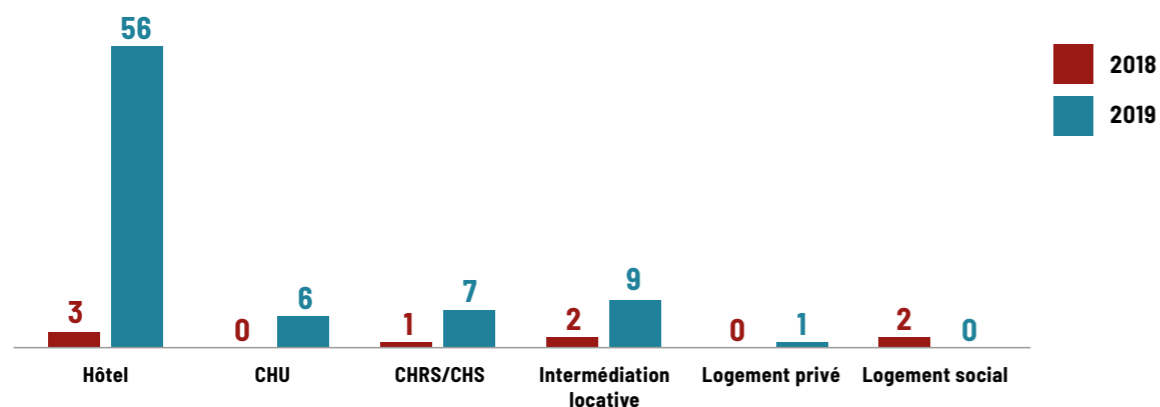
On constate une forte **augmentation du nombre d'accès à l'hébergement ou au logement passerelle en 2019**. En effet, le temps de l'accompagnement et l'ancrage territorial des antennes ont permis une augmentation des propositions en Solibail et en centre d'hébergement (CHU, CHRS) en 2019. **L'ancienneté des demandes SIAO et DLS est un facteur déterminant** en termes de propositions adressées aux familles.

Nous observons cette tendance s'accroître progressivement et de manière constante. Cela se poursuivra en 2020, avec des entrées en logement social également. Néanmoins, on relève que seuls **deux ménages ont intégré une structure d'hébergement directement depuis un bidonville** sans passer par l'hôtel.

Cela met en exergue la nécessité d'accorder des délais suffisants pour la mise en œuvre de l'accompagnement à partir de bidonvilles et squats « stabilisés » pour permettre une résorption par le haut de ces sites sans engorger les dispositifs d'urgence.

¹ - Nous faisons référence à cette période car le programme ayant été effectif à partir de septembre 2018, il nous a paru pertinent d'effectuer un bilan d'étape M.I.A. en incluant les 4 mois de 2018 permettant d'avoir une vision globale depuis le lancement de l'action. Ce rapport d'activité ne concernant que l'année 2019, nous faisons le choix de citer les données des deux périodes de référence à titre d'information complémentaire.

Accès à l'hébergement et au logement des ménages accompagnés



Les ménages qui parviennent à se maintenir en accompagnement augmentent leur chance de sortir du bidonville / squat de manière proportionnelle à la durée du suivi.

L'accès à l'hébergement et au logement est le levier majeur de la résorption des bidonvilles par l'inclusion. Néanmoins, les personnes accompagnées rencontrent plusieurs freins :

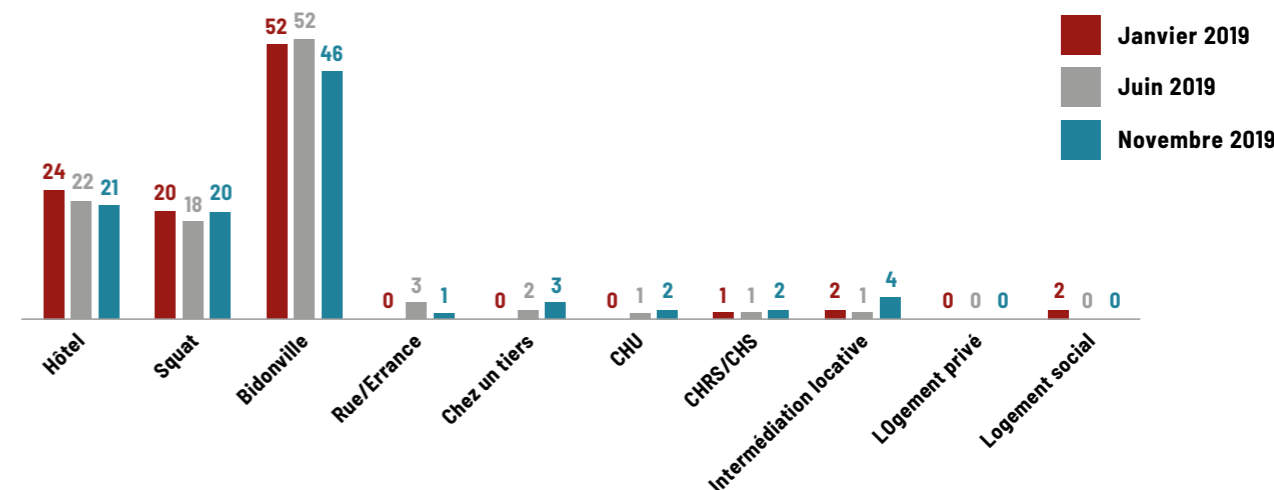
→ **Les personnes vivant en bidonvilles ne sont pas considérées comme prioritaires** pour l'accession au logement dans le cadre des plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).

En Seine Saint Denis les ménages « prêts au logement » peuvent être enregistrés dans le SYPLO via le SIAO. Le public en bidonville est considéré comme sans domicile par l'état dans le cadre de l'art. L441-1 du CCH et devrait donc être reconnu prioritaire via Syplo.

→ **Les dispositifs tels que le Solibail ne sont pas accessibles pour les personnes vivant en bidonville mais seulement pour les personnes hébergées** dans des dispositifs financés par l'Etat (CHU, CHRS, hôtel social, etc..) et les personnes reconnues DALO (temps de reconnaissance long par rapport à la durée d'existence des bidonvilles et squats). Ainsi, de nombreuses personnes en bidonville ou squat qui auraient des revenus suffisants pour prétendre accéder au logement par ce biais sont « bloquées » dans leur parcours.

Afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la stratégie régionale de résorption des bidonvilles, il semble clef d'envisager une adaptation des critères d'accès à ces différents dispositifs.

Répartition en pourcentage des ménages selon leur lieu de vie en janvier, juin et novembre 2019



ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

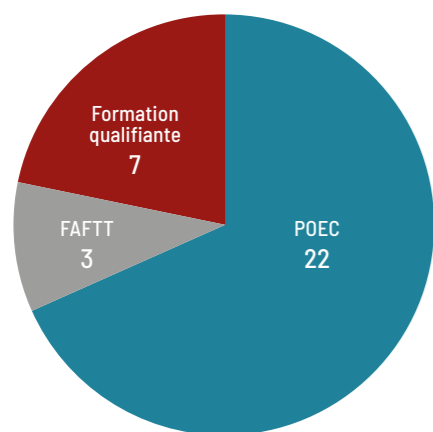
Parmi l'ensemble des personnes suivies dans le cadre du programme M.I.A, **86 sont accompagnées sur ce volet en décembre 2019**. Ces personnes bénéficient d'un suivi individualisé afin de leur permettre d'accéder à un emploi stable.
Plus de **150 personnes ont été accompagnées depuis septembre 2018 sur ce volet**.

*Les conseiller.es en insertion professionnelle de l'association évaluent que **40% des personnes accompagnées sont très éloignées de l'emploi, c'est-à-dire nécessitant plus d'un an d'accompagnement, 30% nécessitent entre 6 à 12 mois d'accompagnement et 30% seraient prêt à l'emploi rapidement, c'est-à-dire pouvant prétendre à trouver un emploi et s'y maintenir en moins de 6 mois.***

Pour ce faire, les équipes de conseillers en insertion professionnelle d'ACINA ont réalisé de nombreuses démarches :

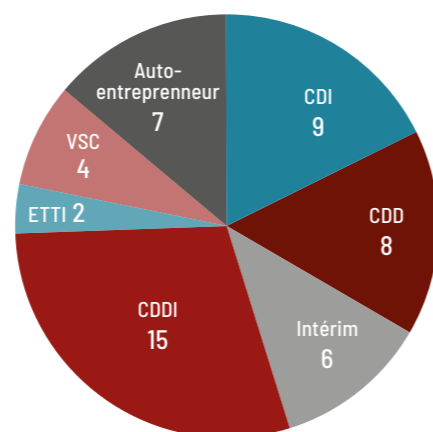
- 137 inscriptions à Pôle Emploi
- 326 appuis à l'actualisation
- 276 candidatures envoyés
- 143 CV réalisés
- 30 personnes ont été accompagnées dans leur prise de poste
- 140 personnes ont accédé à des cours de français dont la moitié au sein de cours dispensés par les bénévoles d'ACINA.

72 candidatures pour accéder à des formations ont été réalisées, 32 personnes ont été admises dans plusieurs dispositifs de formation :



Accès à la formation

51 personnes accompagnées ont accédé à un emploi en 2019 dont 9 en CDI, 8 en CDD :



Accès à l'emploi

FOCUS SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

Pour permettre une sortie pérenne du bidonville, ACINA met tout particulièrement l'accent sur l'accès à l'emploi des personnes qu'elle accompagne. C'est dans ce cadre que Monsieur C. a rejoint Atelier Sans Frontières (ASF) en contrat d'insertion à Bonneuil sur Marne en mars 2019.

Rencontré par ACINA dans le bidonville où il vit en octobre 2018, il a alors plusieurs années comme ferrailleur derrière lui. « Il connaissait très bien le département à force de le sillonner avec son camion nous dit Y. conseillère en insertion professionnelle. En outre, il avait une grande expérience dans le tri et le bricolage. Le poste d'ouvrier polyvalent dans le tri du matériel informatique - chauffeur livreur était fait pour lui ». Limité à deux ans, ce contrat d'insertion n'est pas moins un véritable tremplin pour l'avenir.



« Je ne parlais pratiquement pas français, mes enfants n'allaient pas à l'école. Tout était plus compliqué pour nous. ACINA et ASF m'ont permis de trouver un emploi », se réjouit ce père de famille de 32 ans. « En France je sens que je peux avoir de vraies chances de m'en sortir. Je remercie énormément l'association et le chantier d'insertion ASF, ils m'ont beaucoup aidé, j'ai pu trouver un travail et apprendre le français grâce à leur accompagnement ».

Et le double accompagnement professionnel et social porte ses fruits : Monsieur C prépare son projet professionnel et souhaite s'améliorer davantage en français pour devenir agent de sécurité en entreprise ou même intégrer la Police municipale de sa ville !

En décembre 2019 ACINA a inversé les rôles. Les « bénéficiaires » sont devenus formateurs, pour mieux faire connaître et comprendre les démarches liées à l'auto-entrepreneuriat. En effet, plusieurs personnes ou familles vivant en bidonville se tournent vers cette solution. Le public traditionnellement accompagné devient alors l'acteur principal, moteur du processus et au cœur de l'accompagnement.

Les échanges de cette demi-journée ont permis aux personnels de l'association d'approfondir leurs connaissances sur l'obtention de la carte professionnelle pour accéder aux déchetteries, le rattachement des ayants droit à la sécurité sociale des indépendants, les droits sociaux accessibles avec le statut d'auto-entrepreneur (retraite, chômage, congés maladie et maternité, accident du travail...). Pour poursuivre la réflexion, différentes actions de sensibilisation sont envisagées.

Et les équipes d'ACINA se sont promis de renouveler l'expérience autour d'autres sujets comme le parcours d'insertion.

FOCUS : RECENSEMENT PRÉ-ÉVACUATION EN VUE D'UNE MISE À L'ABRI

Depuis le mois d'août 2018, 30 recensements pré-évacuation ont été réalisés dans les départements du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne.

Dans ce cadre, plus de **3000 personnes - soit près de la moitié de la population vivant en bidonville en Île-de-France - ont été rencontrées par les équipes d'ACINA.**

Environ un tiers des habitants a souhaité solliciter une mise à l'abri. Ainsi, **280 ménages ont été recensés.** Finalement, 88 familles soit **30% de celles qui en avaient fait la demande ont eu une proposition de mise à l'abri** en hôtel dit social.

La **disparité des critères de vulnérabilité** retenus par les DRIHL/DDCS ainsi que leur **durcissement récent** dans certains départements nous fait craindre une baisse de ces chiffres.

Une coopération renforcée entre la DRIHL et les équipes d'ACINA dans certains départements au moment des évacuations favorise une effectivité des prises en charge : la transmission de l'identité des ménages retenus par la DRIHL et des adresses des hôtels en amont de l'évacuation est par exemple un facteur favorable.

De même, la transmission claire des informations permettrait aux équipes d'anticiper et de se préparer pour expliquer au mieux aux familles ce qui les attendent et ainsi de favoriser la réussite des prises en charge proposées.

POUR DES DIAGNOSTICS PRÉ-ÉVACUATION EFFICACES

Dans l'idéal, le processus pour la réalisation des diagnostics serait le suivant :

- Demande de diagnostic transmise par les préfetures de département à la préfeture de région
- Transmission de la fiche de liaison à ACINA par la préfeture
- Réalisation du recensement en plusieurs visites par ACINA et transmission à la préfeture
- Réunion de préparation de l'évacuation à la préfeture avec une proposition de mise à l'abri pour toutes les familles inscrites sur le diagnostic
- La préfeture transmet à ACINA les adresses et durées de prises en charge (PEC) proposées en amont de l'évacuation
- ACINA est en contact avec les familles pour s'assurer qu'elles parviennent à se rendre dans les hôtels et puissent renouveler leur PEC

Il convient de souligner que les personnes engagées dans un parcours d'insertion, notamment celles accompagnées par ACINA, ne disposent généralement d'aucune garantie de mise à l'abri lors d'une évacuation. Cela met alors en péril une partie des démarches entamées avec nos équipes, bien que nous tentions dans la mesure du possible d'assurer la continuité de l'accompagnement post-expulsion malgré l'éloignement géographique. Les familles peuvent malgré tout perdre confiance dans les acteurs de l'accompagnement et dans leur faculté à s'insérer.

Par ailleurs, entre 2018 et 2019 **32 ménages se sont vu proposer un accompagnement par ACINA à la suite d'une expulsion, en fonction de la capacité des équipes par rapport aux nombres de familles déjà suivies. Cela équivaut à 3% des personnes recensées et à 0,9% des personnes rencontrées.** Ces chiffres devraient baisser drastiquement en 2020 dans la mesure où les équipes ne peuvent désormais plus répondre aux demandes de suivi social exprimées dans ce cadre, les antennes n'étant pas en mesure d'accompagner de façon qualitative plus de 60 à 80 ménages chacune. Nous faisons alors face à un **réel problème de demandes d'accompagnement non pourvues.**

L'EXPULSION : UNE RUPTURE D'ACCOMPAGNEMENT

Le changement du lieu de vie d'un ménage vient impacter et questionner l'accompagnement global conduit par ACINA. L'expulsion induit en effet une perte de repères et d'autonomie qui impacte fortement le parcours d'insertion, de soin ou la scolarisation des enfants.

À un niveau administratif, le rattachement à une commune joue un rôle important (scolarisation, travail, hébergement...) et est un critère qui permet d'octroyer ou de refuser une demande d'élection de domicile. En outre, la domiciliation administrative, au même titre et en l'absence de domicile, régit la sectorisation des démarches socio-professionnelles. Recherche d'emploi dans une structure d'insertion, inscription au Pôle emploi... de nombreuses démarches d'accès aux droits sont ainsi retardées ou empêchées. Ainsi, un changement de lieux de vie, qui plus est, dans un autre département, demande aux personnes d'effectuer des déclarations de changement de lieux de résidence (après avoir obtenu une nouvelle domiciliation) auprès des organismes de services publics ou bien alors de traverser la région afin d'assurer la continuité de leurs diverses demandes d'accès au droit, de leur recherche d'emploi, de leur suivi médical ou socio-professionnel.

Ainsi, la réalisation d'un diagnostic social pré-expulsion devrait favoriser des prises en charge au titre de l'hébergement plus respectueuses des ancrages sociaux et territoriaux des familles qui résident en bidonville, et facilitant de fait la stabilisation des trajectoires vers l'insertion.



LE VAL D'OISE, DÉPARTEMENT PIONNIER

Le département du Val d'Oise est le premier département d'intervention d'ACINA. L'association y a développé sa méthodologie d'action grâce notamment au soutien de la préfecture de département dès 2016.

Une équipe au plus proche du terrain

En 2019, l'antenne du Val d'Oise a connu des évolutions importantes avec l'installation de l'équipe locale dans de nouveaux locaux à Goussainville et le recrutement d'une coordinatrice d'antenne. L'équipe, composée d'une travailleuse sociale et d'une conseillère en insertion professionnelle (CIP), s'est agrandie en fin d'année avec une deuxième travailleuse sociale, notamment active sur la nouvelle mission des Maraudes Mixtes (cf. p.26 de ce rapport) et une deuxième Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) également engagée sur le programme « réfugié ». L'antenne est également missionnée par la préfecture pour la réalisation de diagnostic pré-évacuation de squat et bidonville en vue de la mise à l'abri des habitants.

Au-delà du bidonville de Cergy - Bord de l'eau (cf. p.20), l'antenne ACINA-Val d'Oise réalise de nombreux accompagnements socio-professionnels. En 2019, ce sont ainsi 450 entretiens qui ont été menés avec des résultats probants : 11 ménages se sont vu proposer une solution d'hébergement, 21 personnes ont pu trouver un emploi et 9 autres ont intégré une formation professionnalisante.



LE PLIR

DE CERGY BORD DE L'EAU

LE BIDONVILLE DU BORD DE L'EAU, PROJET PILOTE

Depuis 2017, et grâce aux partenariats développés dans le Val d'Oise, ACINA a mis en place son premier projet local d'insertion et de résorption (PLIR) dans un bidonville situé à Cergy. Ce dernier, réparti sur deux terrains regroupe 15 familles soit 53 personnes.

Un accompagnement au long cours qui porte ses fruits.

Grâce au travail d'ACINA, la préfecture du Val d'Oise mais aussi la mairie de Cergy ont accepté de stabiliser le terrain afin de prévenir son expulsion. A cette stabilisation administrative s'ajoute une action de viabilisation du terrain avec l'installation de toilettes sèches et d'un ramassage des déchets (payé par les habitants). Le terrain reste néanmoins sans raccordement à l'eau ou à l'électricité.

Cette stabilisation du terrain, pour imparfaite qu'elle soit, permet de construire un accompagnement socio-professionnel dans la durée et de viser une sortie par le haut de ces habitants. Depuis le début de son action, ACINA a réalisé plus de 218 entretiens individuels, domicilié 100% des ménages et permis l'emploi ou la création d'entreprise pour 7 personnes. Au 31 décembre 2019, 7 ménages déclarent leurs impôts et 13 enfants sont scolarisés.

Perspectives

Le travail d'accompagnement va se concentrer sur les orientations en hébergement et en logement en 2020 afin d'accentuer le processus de résorption par le haut de ce site. Et permettre à ces familles de se projeter en dehors du bidonville.

LE NOËL AU BORD DE L'EAU

Mercredi 18 décembre, toute l'équipe d'ACINA-Val d'Oise s'est mobilisée pour organiser une fête de Noël pour les enfants des familles qui vivent dans le bidonville du Bord de l'eau.

Un après-midi festif a été organisé, rythmé par des jeux avec les enfants autour de la décoration du sapin, suivi d'une distribution de cadeaux par un Père Noël, puis d'un goûter cuisiné par tous et partagé ensemble. Un groupe de 8 enfants accompagnés de leurs parents s'est ensuite rendu aux manèges de la gare de Cergy Saint-Christophe pour lesquels la mairie de Cergy avait fait don de 25 places.



PROGRAMME RÉFUGIÉ

En plus de son action vers les migrants intra-communautaires, ACINA a dès 2017 ouvert sa méthode d'accompagnement à un nouveau public de « nouveaux arrivants » : les personnes réfugiées.

Après avoir évalué les besoins de Paris et du Val-d'Oise, l'association a formellement lancé un programme dédié en 2019. Dans ce cadre, ACINA travaille en complémentarité avec différentes structures spécialisées dans le logement et l'accueil des personnes réfugiées. ACINA apporte ainsi son expertise dans l'insertion professionnelle à ces acteurs.

Afin de répondre aux différents besoins des personnes accompagnées, la méthodologie d'accompagnement d'ACINA est utilisée afin d'appréhender les parcours des personnes dans leur complexité. Les actions d'accompagnement réalisées répondent à leurs besoins et permettent le renforcement de leur pouvoir d'agir. Il s'agit de soutenir les personnes dans la création de leur projet de vie et d'améliorer leur employabilité. Pour cela, l'association les accompagne dans l'acquisition d'une meilleure connaissance du monde professionnel français, tout en consolidant leur confiance et en prenant en compte leurs conditions de vie.



LES RÉFUGIÉS, UN PUBLIC AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUES

La majorité des personnes participant au programme sont hébergées dans des structures d'hébergement dont la prise en charge est limitée à 6 ou 9 mois. Chez un public qui a parfois connu des violences à l'origine de ou au cours du parcours migratoire, cet horizon temporel relativement court rajoute du stress et de l'anxiété. En effet, les personnes doivent décrocher rapidement un emploi pour trouver un logement. À l'urgence et à des situations de fragilité psychologique s'ajoutent la sortie d'une période d'attente administrative. Les personnes souhaitent alors concrétiser rapidement les démarches liées à l'emploi. Néanmoins, une méconnaissance de la langue, des codes du monde du travail, de son fonctionnement, et de la formation rend complexe l'accès à un emploi pérenne et de qualité sans un accompagnement spécifique.

UN TRAVAIL DE PARTENARIAT CRUCIAL

Afin de pouvoir répondre au mieux aux problématiques d'insertion propres aux personnes réfugiées, ACINA travaille donc en étroite partenariat avec d'autres associations. Des organisations comme Solidarité Nouvelle pour le Logement, le Samu Social de Paris, France Terre d'Asile, L'Oeuvre d'Orient et Réfugiés Bienvenue sont notamment mobilisées. De l'identification des bénéficiaires à l'accompagnement sur les freins périphériques à l'insertion (accompagnement administratif, pour le logement, le soutien psychologique, la garde des enfants...).

La complémentarité de cet accompagnement est soulignée par nos partenaires associatifs : *« Les personnes réfugiées sont des personnes confrontées à diverses situations d'attente, et dès qu'ils ont le statut ils sont pressés. C'est donc un public qu'il faut parfois canaliser. Avec ACINA, il y a une vraie dynamique, une prise en compte de leur projet. »* Une condition nécessaire pour permettre à ces exilés de prendre toute leur place dans leur pays d'accueil.

EN CHIFFRE, DEPUIS MAI 2019 :

- 40 personnes suivies dont 20 bénéficiaires de protection internationale
- Des dizaines d'ateliers collectifs, permanences informatiques, cours de français...
- Environ 400 entretiens individuels menés y compris des accompagnements physiques
- Plus de 40 partenaires

L'EMPLOI :

TREMLIN VERS L'AUTONOMIE

L'accompagnement mis en place par ACINA vise à soutenir les personnes dans la création de leur projet de vie et d'augmenter leur employabilité. L'accompagnement professionnel est organisé par des entretiens individuels et collectifs se déroulant en plusieurs étapes et notamment:

1. APPRENTISSAGE DE LA LANGUE. Si elle n'est pas une condition nécessaire à l'insertion professionnelle, elle permet à l'évidence de s'ouvrir des horizons et de gagner en autonomie au fur et à mesure du process d'insertion professionnelle.

2. LA LEVÉE DES FREINS PÉRIPHÉRIQUES. Définir un projet professionnel, se former, trouver un emploi, cela prend du temps et réclame beaucoup d'énergie. Pour que les personnes accompagnées puissent réussir pleinement leur projet d'insertion, elles sont accompagnées sur les freins périphériques : accès aux droits, garde d'enfant, logement.. en lien avec les partenaires prescripteurs. Bien qu'ACINA gère uniquement l'accompagnement professionnel, l'association est constamment en lien avec les partenaires prescripteurs pour échanger sur les freins sociaux.

3. Une attention particulière est portée aux **COMPÉTENCES DE CHACUN.** En effet, les personnes accompagnées ont pu développer des compétences intéressantes lors de leurs expériences personnelles ou professionnelles. Cette étape est également l'occasion de renforcer leur pouvoir d'agir.

4. Un autre élément important de la méthode ACINA est **LE TRAVAIL EN COLLECTIF.** Dans le cadre d'ateliers, les personnes accompagnées par l'association travaillent en groupe sur l'organisation du marché du travail, la découverte des métiers etc,

5. Enfin, les personnes accompagnées sont formée à la **RÉDACTION DE CV ET PRÉPARÉES AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE.**

6. Enfin, ACINA s'attache tout particulièrement à **OUVRIR LES HORIZONS DES NOUVEAUX ARRIVANTS.** Ces derniers se voient ainsi proposer des visites d'entreprise, des stages, des opportunités de découverte du monde du travail jusqu'à la mise en relation avec des recruteurs...). Le suivi peut se poursuivre jusqu'à 6 mois après l'embauche.

TÉMOIGNAGE DE

MAMADOU OURY BARRY

M. Oury Barry, 24 ans, originaire de Guinée revient sur l'accompagnement d'ACINA, son projet et ses rêves.

Entretien réalisé en septembre 2020

Bonjour Mamadou, vous êtes accompagné par ACINA depuis 2019, quel travail réalisez vous avec l'association ?

M. : Avant de commencer l'accompagnement avec ACINA, j'étais avec la mission locale je faisais la garantie jeune. Mon conseiller m'a orienté là-bas en me disant que y'a une association qui s'occupera bien de moi. Après elle a appelé la-bas j'ai eu un rendez-vous et j'ai été là-bas c'est comme ça.

Et qu'est-ce que ça vous a apporté ?

M. : Aujourd'hui c'est bien, j'ai trouvé une formation. Et j'ai pu avoir beaucoup d'entretiens aussi et ça m'a aidé à m'améliorer pour savoir comment ça se passe. ACINA m'a aussi aidé à trouver les entretiens et les formations et à me préparer. Au début quand j'arrivais je croyais que pour avoir un travail j'allais avoir une demande par le conseiller mais grâce à ACINA, j'ai appris beaucoup de choses. Ils ont fait beaucoup pour moi j'ai pas lâché aussi !

Donc c'est un travail d'équipe qui porte ses fruits ?

M. : C'est grâce à ACINA on peut dire. En 4 mois j'ai fait plusieurs entretiens alors qu'il y a d'autres personnes qui ne sont pas accompagnés qui n'ont pas eu cette chance. Donc moi j'ai eu la chance grâce à ACINA de faire beaucoup d'entretiens pour savoir mon niveau et pour m'améliorer aussi jusqu'à ce que je trouve une formation.

Où en êtes-vous maintenant ?

M. : Là je suis en formation dans le domaine de la fibre optique pour faire technicien de raccordement, une formation qui a commencé depuis le 13 juillet et qui doit se terminer le 30 septembre. Après quand j'aurai fini cette formation j'aurai un poste CDI pour travailler à Metz.

C'est grâce à vous que j'ai trouvé cette formation parce que vous m'avez beaucoup aidé vous m'avez dit tout le temps quand j'ai fait un entretien s'ils m'ont pas accepté vous me disiez des points positifs « ne décourage pas, tu vas aller, doucement doucement ».

C'est grâce à ACINA que j'ai pu participer à beaucoup d'entretiens pour améliorer pour savoir comment ça se passe sur le terrain et comment ça se passe les entretiens ça m'a beaucoup aidé, ça m'a renforcé aussi. Merci.



PERSPECTIVES

PROGRAMME BIDONVILLES

Dans le Val-d'Oise, le travail d'ACINA en direction des nouveaux arrivants habitant en bidonville ou dans d'autres formes d'habitat précaire a débouché sur la mise en place d'un projet de Maraudes Mixtes. La préfecture et le département du Val d'Oise ont sélectionné 4 acteurs pour la mise en œuvre de ce dispositif innovant (voir p.13) : l'ADVOG, les Restos du Cœur, la Croix Rouge Française et ACINA.

Les TS dédiées aux maraudes mixtes vont dans un premier temps bénéficier de formations notamment sur le fonctionnement de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), la Protection Maternelle Infantile (PMI) et du Service Social Départemental (SSD), les différents dispositifs de prise en charge existants. Afin de mieux appréhender les méthodes de travail de chacun, des temps d'immersion sont prévus avec l'équipe maraude « classique » de la Croix Rouge 95 et des temps d'immersions avec l'équipe ACINA sur les PLIR de Cergy bord de l'eau (p.xx).

Ce projet a insufflé une bonne dynamique partenariale entre la préfecture, le conseil départemental, la PMI, l'ASE, le SSD et les différentes associations qui assurent l'application du référentiel Maraudes Mixtes à la réalisation duquel ACINA a contribué.

Avec le programme MIA, force est de constater que les projets locaux d'insertion et de résorption (PLIR) sont difficiles à mettre en place et provoquent parfois des réactions de rejet. Pourtant, l'expérimentation qu'ils représentent est indispensable pour atteindre l'objectif fixé de réduire de moitié le nombre d'habitants en bidonville d'ici 2022. Soucieux d'améliorer le programme M.I.A, ACINA souhaite établir une dynamique favorable à la résorption des bidonvilles qui associerait les DRIHL, DDCS, les SIAO, les Conseils Départementaux, les bailleurs sociaux, privés, etc. Nous souhaitons ainsi solliciter un accès dérogatoire au logiciel SYPLO afin que les publics issus de bidonvilles puissent y être intégrés par les travailleurs sociaux d'ACINA et ainsi reconnus prioritaires en matière d'accès au logement.

ACINA souhaite qu'une part des 60 millions d'euros annoncés dans le cadre de l'acte II du logement d'abord puissent servir à pérenniser les parcours d'insertion des personnes accompagnées en leur permettant de sortir durablement du bidonville, prévenant ainsi la réinstallation et la souffrance associée aux parcours d'errance. La mobilisation de certaines des 40.000 places supplémentaires créées en intermédiation locative pourrait être un des éléments de réponse à ce défi.

En 2020, ACINA souhaite renforcer son action auprès des jeunes vivant en bidonville ou squat, notamment via son intégration au Plan Régional pour l'Insertion des Jeunes mais aussi auprès des femmes avec une formation des équipes aux problématiques spécifiques rencontrées par ces dernières. ACINA sera également attentive à articuler son intervention dans le cadre du programme M.I.A. avec celle des maraudes mixtes mises en place dans les départements.

PERSPECTIVES

PROGRAMME RÉFUGIÉS

Après un lancement réussi en 2019, l'année 2020 va permettre de poursuivre le travail d'essai au niveau de notre réseau partenarial. Afin de continuer la montée en puissance du programme, nous nous rapprochons d'autres structures tant pour la recherche de nouveaux prescripteurs que pour répondre aux besoins des personnes.

Concernant les futurs partenaires prescripteurs, nous collaborons avec les associations Espérer 95, France Horizons, la Croix Rouge, Tandem Réfugiés, aux Captifs la Libération, l'Amicale du Nid, la Maison Bakhita et nous développons le parrainage-emploi ainsi que des permanences informatiques.

Du côté des partenaires pouvant répondre aux besoins psychologiques et culturels des personnes, nous nous mettrons en lien avec plusieurs structures telles que le Centre Minkowska, et Impulsion 75 par exemple.

Enfin, le programme "Franchir les frontières d'accès à l'emploi" souhaite consolider ses actions en 2020, en continuant de cibler tout particulièrement le public jeune et les femmes. En effet, ces deux publics présentent des problématiques d'insertion spécifiques qui nécessitent des réponses adaptées.

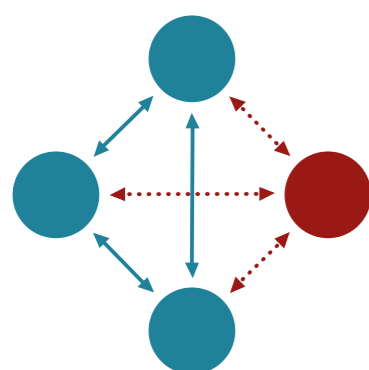


ENSEMBLE

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET LA MÉTHODE PARTENARIALE D'ACINA

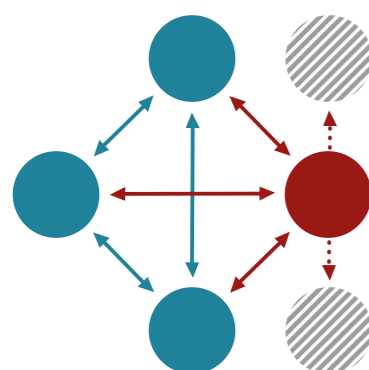
ACINA a toujours affirmé la nécessité d'une réponse globale à l'échelle d'un bidonville pour sa résorption effective. Le lieu dans toutes ses composantes doit se penser comme un objet complexe. Ainsi, une issue positive pour ses habitants passe par un ensemble d'actions sur plusieurs champs : accès au droit, au logement, à la santé, à la scolarisation, à la formation, à l'emploi...

Pour un impact maximum, ACINA ne souhaite pas développer une réponse globale à la problématique des bidonvilles et procéder à leur résorption par ses seules ressources. Le choix a été fait de s'engager dans une dynamique partenariale forte avec les acteurs présents sur et autour du bidonville. Pour ce faire, ACINA s'appuie sur une stratégie qui se déploie en **4 étapes** :



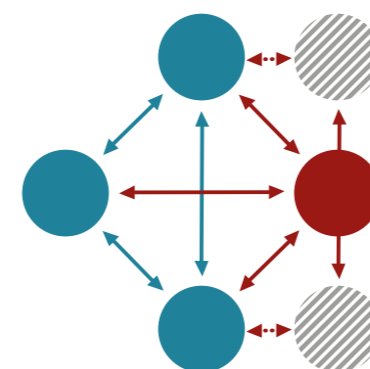
Investir l'écosystème déjà existant et créer les liens avec les acteurs présents.

Sur le terrain, cette étape se matérialise par la participation d'ACINA à plusieurs groupes de travail au niveau régional, départemental ou local : en participant à la co-construction du dispositif de maraudes mixtes, à la dynamique « Cités Educatives », au Plan régional d'insertion pour la Jeunesse (PRIJ), ou du dispositif « Engagés pour la Mobilité et l'insertion par le Logement et l'Emploi » (EMILE)...



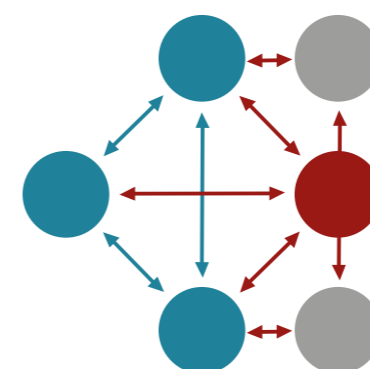
Développer l'écosystème en mobilisant de nouveaux acteurs.

C'est le sens de la collaboration entre ACINA et Toilettes du Monde à Cergy (95). Grâce à un travail conjoint, ce sont des toilettes sèches, un système de traitement des eaux grises et des bennes à ordures qui ont pu être installées, permettant à 15 familles de vivre dans de meilleures conditions d'hygiène.



Densifier l'écosystème en créant des passerelles entre tous ces acteurs et de nouvelles synergies.

Dans le 93, après une première expérimentation menée par Big Bang Ballers (BBB) et Sport dans le Ville, ACINA cherche à intégrer l'activité sportive dans le quotidien des enfants vivant en bidonvilles. Avec une attention particulière portée aux jeunes filles, plusieurs demi-journées d'activités ont été organisées avec BBB à Antony, Bonneuil-sur-Marne et Montreuil. Ces moments ludiques et joyeux sont tout à la fois un exutoire et une découverte autour d'une pratique collective.



Renforcer l'écosystème en multipliant les actions communes

Dans la continuité d'une intervention collective sur un bidonville à Bondy, ACINA participe à la création d'un collectif inter-associatif regroupant des structures intervenant dans le 93. Coordination des actions sur le terrain et échanges réguliers devront permettre à terme de développer une réponse commune en Seine-Saint-Denis sur le terrain et auprès des autres parties prenantes.

Les partenariats ont également pour but de consolider les parcours d'accompagnement et notamment de favoriser les sorties vers l'emploi des personnes accompagnées. Ainsi, nous travaillons à des modalités de coopération avec les CFA du bâtiment, Casino, Vinci, la Fédération Française du Bâtiment et différents réseaux d'insertion par l'activité économique.

Depuis juillet 2018 plus de 150 partenaires différents dans les domaines de l'accompagnement social, de l'insertion professionnelle, de la formation, de la sanitation, de l'innovation sociale ou encore de l'hébergement et du logement ont été rencontrés.

ACINA remercie ici l'ensemble de ses partenaires ayant participé à l'avancement des parcours d'insertion et à l'amélioration des conditions de vie des personnes accompagnées.

ENSEMBLE

MISSION JURIDIQUE

À l'occasion du développement de son activité, l'association ACINA a souhaité mettre en place une action d'appui juridique afin de défendre les droits des habitants de bidonville ou de squat. Si l'association ACINA réalisait déjà en partie cette mission de sensibilisation à l'accès aux droits dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel, un accompagnement juridique plus poussé ne pouvait être réalisé, faute de temps et de moyens humains.

Par ailleurs, les équipes d'ACINA avaient souvent besoin d'informations (actualisation en termes de droits sociaux) et d'appui juridiques quant aux démarches à entreprendre pour l'insertion des habitants de bidonville et de squat.

C'est dans ce contexte que la Fondation Abbé Pierre a apporté sa contribution financière à l'association ACINA et qu'une chargée de mission juridique a été recrutée le 5 novembre 2018. La création d'un poste dédié à ces missions tend à renforcer les compétences d'ACINA en matière d'accompagnement juridique qui était auparavant réalisé par des bénévoles de l'association ou d'autres structures.

Ce poste s'est décliné en plusieurs missions :

- Veille sur l'actualité juridique
- Réalisation d'outils d'information
- Formation auprès des équipes de l'association et de partenaires associatifs
- Appui juridique auprès des équipes : Soutien juridique en cas de blocages d'accès aux droits, Appui dans la construction et l'animation d'ateliers collectifs, Appui dans le cadre des projets locaux d'insertion et de résorption (PLIR)
- Suivi des procédures d'expulsion
- Développement du réseau de partenariat

ENSEMBLE

FOCUS SUR LE BÉNÉVOLAT

LE BÉNÉVOLAT : AU CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF D'ACINA

Depuis sa création, ACINA associe le travail des salariés et l'engagement volontaire des bénévoles pour mener à bien ses activités.

En 2018, avec le mandat pour la résorption des bidonvilles délivré par la préfecture de région, ACINA a du ralentir le rythme de recrutement des bénévoles pour privilégier l'essaimage et la stabilisation de ses activités dans 4 nouveaux départements.

En 2019, ACINA a remis le bénévolat au cœur de son projet associatif. Au cours de l'année, ce sont ainsi 13 bénévoles qui ont contribué aux actions d'ACINA en Ile-de-France. Leur concours s'est avéré précieux, et notamment sur l'animation des ateliers d'alphabétisation et de français langue étrangère.

Le bénévolat : une contribution clé au projet d'insertion

Les cours sont animés par les bénévoles, et peuvent prendre plusieurs formes : tous sont hebdomadaires, certains sont individuels, d'autres collectifs. Leur contenu au plus proche des besoins quotidiens des personnes. Ainsi, les bénévoles travaillent à partir d'outils du quotidien : plans de transports, formulaires, documents administratifs, etc. Indispensable pour la réalisation des démarches d'accès aux droits, à la mobilité, et l'accès ou le maintien dans l'emploi. A terme, l'acquisition de compétences en langue française et le développement de confiance en soi au travers des différents ateliers bénévoles sont indispensables à l'insertion durable des personnes accompagnées.

A SAINT-DENIS ET MONTREUIL : DES MOMENTS PARTAGÉS

Pendant les mois d'été et depuis Décembre, des cours de français hebdomadaires sont dispensés à Saint-Denis et à Montreuil grâce à la mobilisation des bénévoles. Chaque vendredi matin et sont l'occasion de découvrir du vocabulaire du quotidien, d'apprendre à se présenter ou de se préparer à un futur entretien d'embauche. Ce sont aussi des moments conviviaux où les personnes que l'on accompagne peuvent venir avec leurs propres demandes ou questions. Après le cours, l'équipe sociale est sur place s'il y a besoin de prendre un rendez-vous ou de faire le point.

ACINA souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué aux actions de l'association en 2019 : Bertrand, Camille, Cezara, Charlotte, Cristina, Krystal, Gwendoline, Laurence, Oriane, Rim, Théo, Thomson et Tiphaine

ENSEMBLE

FINANCEURS ET PARTENAIRES FINANCIERS

Depuis sa création, ACINA compte sur le soutien précieux de bailleurs publics comme de fondations privées. Qu'ils soient ici remerciés pour le soutien précieux qu'ils nous apportent.

Ils nous ont financés en 2019 :

Financé par



Le Projet Mobilisation pour une Inclusion Active et le projet Franchir les Frontières de l'Emploi sont financés par le FSE

En 2019, 76% des ressources de l'association sont issues de fonds publics, 14% de fonds privés et 10% de fonds européens.

REMERCIEMENTS

Parallèlement au changement d'échelle de l'association à l'été 2018 avec la montée en charge du nombre de salariés lors de la mise en place du programme M.I.A., la gouvernance de l'association a aussi vécu au même moment une étape charnière avec l'élection en juin 2018 d'un nouveau Conseil d'administration. Le collège des administrateurs est alors passé de 6 à 18 personnes, d'horizons divers - champ de la formation, du social et de la grande précarité, de l'emploi, des médias et de l'audiovisuel, du juridique, etc. - venant de secteurs variés - institutions publiques, associations, entreprises, etc. Une partie des anciens administrateurs sont restés au sein de ce nouveau CA, ce qui a permis de maintenir une continuité avec le travail préalablement entamé. Le bureau est composé d'Aliette Chauveau, Présidente, Alexis Adalla-Charpiot, Vice-président, Julian Acosta, trésorier, Inès Bredani et Emilie Mezaguer, co-secrétaires.

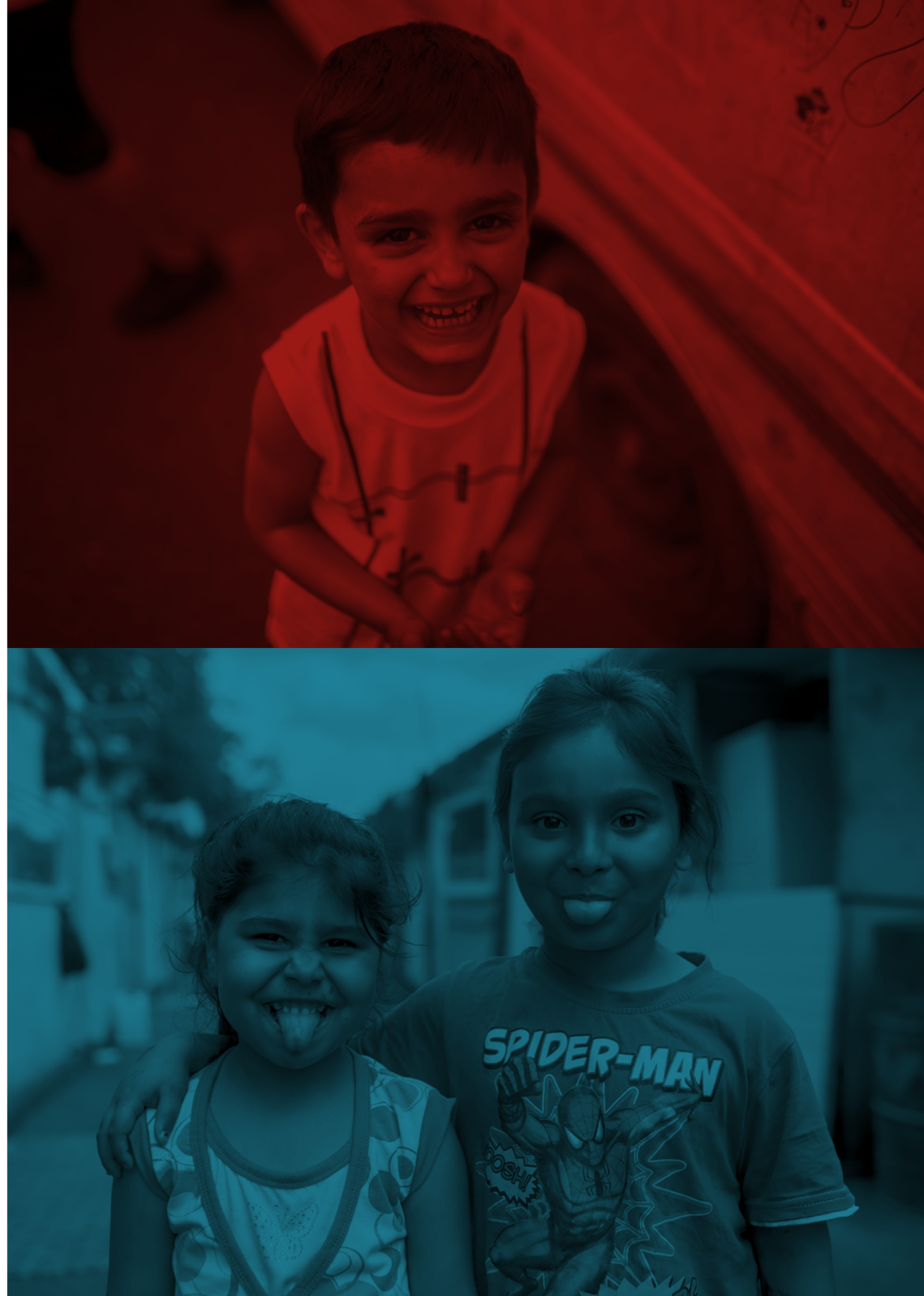
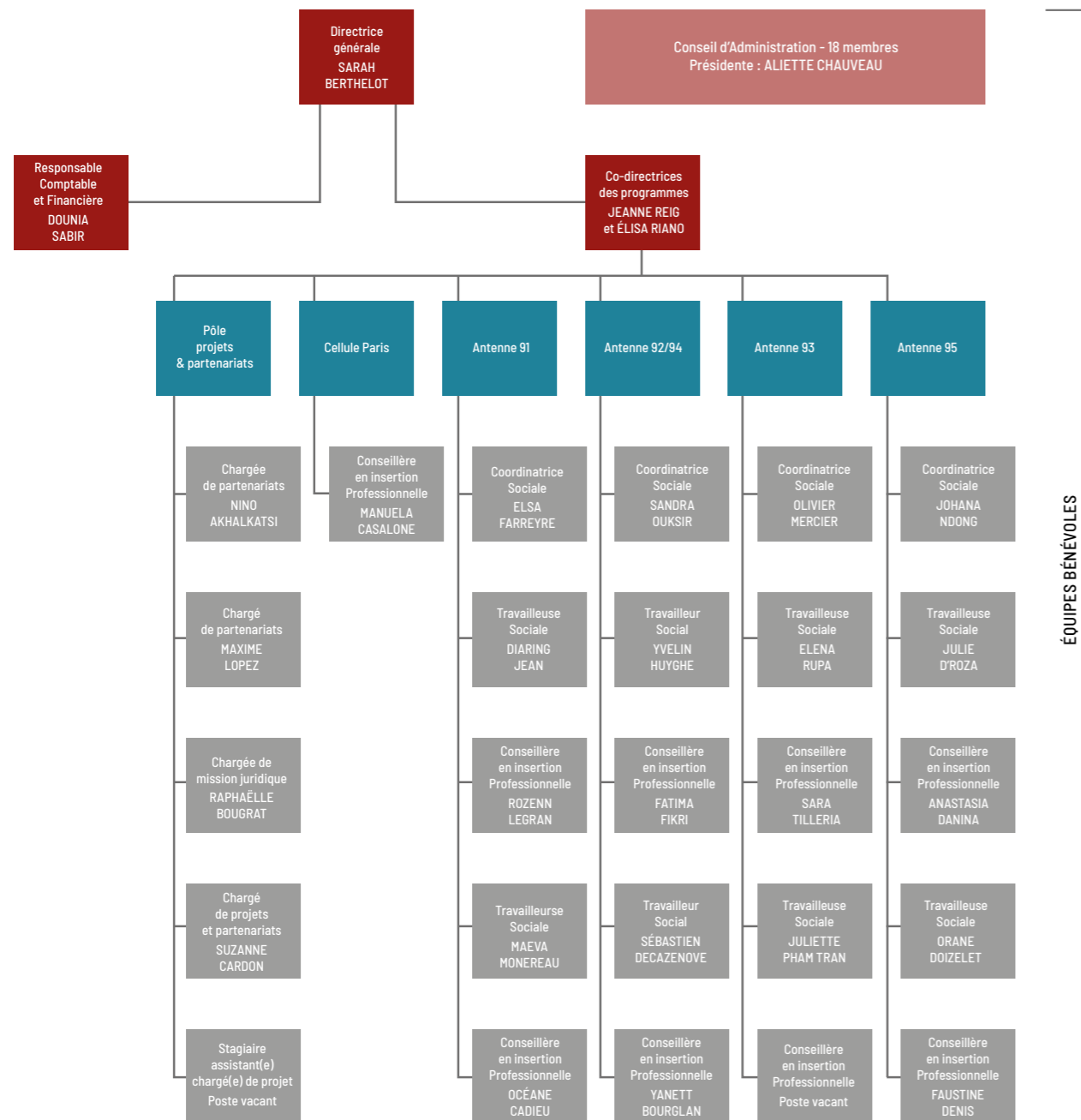
Un travail de quatre mois a alors été réalisé avec Chantier Mobelee, accompagnement qui a été financé par SOLIFAP, auquel a participé plusieurs des administrateurs, le comité de direction et des membres des équipes d'ACINA. Ce chantier a permis de s'interroger sur la structuration de la gouvernance et le modèle économique de l'association, de travailler sur un socle de base permettant au CA d'apprécier l'adéquation des nouveaux projets proposés et orientations avec la mission initiale et les principes d'actions d'ACINA, sur une feuille de route pour les prochaines années, ou encore sur l'évaluation des actions, etc. Cette analyse a permis également de cibler les besoins en termes d'organisation et de compétences au sein de l'association, aboutissant à la création d'un poste de directeur administratif et financier notamment.

L'année 2019 a aussi vu naître de nouveaux statuts pour l'association, plus adaptés au fonctionnement de sa gouvernance.

De nombreux défis sont encore à relever, tels que la place des premiers concernés au sein de la gouvernance d'ACINA, ou encore celui de créer des espaces d'échange plus importants entre l'équipe salariée et les administrateurs par exemple.

ACINA remercie chaleureusement toutes les personnes, bénévoles, adhérents ou administrateurs, qui ont contribué à faire grandir et évoluer l'association tout en préservant ses valeurs.

ÉQUIPE



ACINA
—
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2019

